

En direct du conseil municipal De Tramayes le 28 avril 2023

Bulletin d'information n° 253

Institut de Tramayes

Le projet concernant l'Institut de Tramayes avance régulièrement. Le permis de construire est en cours d'instruction et les premiers travaux, qui concernent l'ancienne école élémentaire, devraient voir le jour à l'automne. Dans le cadre du dispositif « Bâtiments Durables Bourgogne Franche Comté » le projet architectural a été examiné par un jury formé d'experts. Il a été attribué label Argent, très proche du seuil pour atteindre le label Or. L'aventure n'est pas encore terminée car il y a encore deux autres passages devant le jury, le dernier passage ayant lieu deux ans après la fin des travaux afin de vérifier si le dossier a respecté ses objectifs.

Parallèlement, les membres de l'Institut font des actions de promotion, comme par exemple la porte ouverte du 21 avril, et des prises de contacts pour étendre leurs activités, en particulier dans le domaine de l'apprentissage du maraîchage. L'Institut a obtenu les labels nationaux « Fabrique de territoire » et « Manufacture de proximité ».

Gestion du dépôt des Mazes

L'emplacement des Mazes utilisé pour le dépôt de matériaux de terrassement et démolition est pratiquement à saturation. De fait, le conseil municipal a acté sa fermeture pour les entreprises et les particuliers. Toutefois, afin de répondre à certains besoins d'entreprises, il a été décidé de faire des conventions pour des stockages temporaires de matériaux inertes (bois, gravats, pierres ...) en vue de broyage pour réemploi.

Réfection du city stade

Le city stade situé à proximité de la chaufferie fait hélas l'objet de dégradations volontaires et récurrentes. Par exemple les filets d'enceinte ont été coupés pour que des jeunes puissent accéder sur le terrain avec des engins motorisés pour y faire de mini-rodéos. Pour des raisons de sécurité vis-à-vis des usagers « normaux », il devient nécessaire de procéder à des travaux de réfection ce qui va engendrer des coûts non négligeables.

Pour tenter de limiter ces dégradations, une signalétique va être mise en place. Tout contrevenant pourra être amendé, étant entendu que les parents sont responsables des mineurs.

Convention CEP avec le SYDESL

Par le passé, la municipalité avait conventionné avec l'Agence Technique Départementale afin d'avoir un suivi des consommations énergétiques sur l'ensemble de son patrimoine. Les rapports annuels faits dans ce cadre sont consultables sur www.tramayes.com/ATD. Toutefois, depuis quelques années, par faute de moyens humains, ce suivi n'est plus assuré. Le Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL) propose des conventions permettant de reprendre ce dossier et d'établir ces bilans énergétiques annuels. Devant l'intérêt d'avoir un suivi aussi régulier que possible, le conseil municipal a accepté de contractualiser avec le SYDESL.

Travaux rue de l'Église et Chemin de Vannas

Nous invitons les propriétaires qui n'ont pas été contactés par l'entreprise chargée des travaux (Pétavit) pour raccorder leur logement, de se faire connaître en mairie pour que nous leur transmettions les coordonnées du maître d'œuvre (communauté de communes) et de l'entreprise en charge des travaux.

Affichage en bordure de routes

Avec les beaux jours et le printemps, on voit fleurir en bordure de routes des panneaux d'affichage annonçant des manifestations à venir. Il convient de rappeler que cette pose de panneau est soumise à autorisation préalable. De fait, en particulier le long des routes départementales, la direction des routes et infrastructures du conseil départemental se réserve le droit d'enlever sans préavis tout affichage non autorisé. De plus, cela pourrait faire l'objet de contraventions.

Horaires d'ouverture du bureau de Poste du 10 juillet au 2 septembre

Mardi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 h 15

Mercredi, jeudi et vendredi, de 14 heures à 16 heures 15.

Calendrier des manifestations

Samedi 13 mai, théâtre de LACIM,

Samedi 13 mai, concours de pétanque et bal du Club Sportif

Vendredi 9 et samedi 10 juin, gala de danse du Club Jeunesse et Forme

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine a procédé à la restauration du lavoir des Farges. Les travaux pour un montant de 16600 € ont été effectués par l'entreprise Pretesac de Saint Point. Les pierres ont été jointées à l'intérieur, le sol en dalles de pierre entièrement refait, l'étanchéité du bassin a été réparée et l'entrée réaménagée.

Domage que ce lieu ait encore une fois subi les incivilités de personnes qui ne respectent rien. Sur le toit, plusieurs tuiles ont été cassées par des pierres....

LACIM

Samedi 13 mai à 20h30 à la salle des fêtes de Tramayes, la compagnie Domna Petra de Dompierre donnera la pièce de théâtre de Laurent Baffie "TOC TOC".

Très drôle, désopilant, l'assurance de passer un bon moment!

Entrée 10€, gratuit pour les moins de 12ans. Le bénéfice sera au profit de LACIM

JOURNEES MUSICALE ET RYTHMIQUE A TRAMAYES

Samedi 13 Mai et Samedi 10 Juin

Programme :

- 9h-9h45 Eveil musical **naissance à 2 ans** (session parent-enfant)
- 10h-10h45 Eveil musical **2 à 3 ans** (session parent-enfant)
- 11h-11h45 Eveil musical **4 à 5 ans**
- 14h-15h Atelier musical et rythmique **6 à 10 ans**
- 15h30-16h30 Atelier musical et rythmique **11 à 14 ans**
- 17h-18h30 Atelier percussion **+15 ans/adultes**



Lieu : Salle de musique de Tramayes, 31 rue neuve derrière la mairie à Tramayes

Tarif : 10€ par session, sur inscription, places limitées

Inscription : Elodie Cunin 06 12 11 06 02